

RAY Bernard
2 chemin des Vignes

La Boyans

63440 S^t Hippolyte la Croix

Enquête Publique

11/01/2025

Voudriez-vous habiter à 500m en bout de palle
d'une éolienne ?

Je suis contre ce projet pour les conséquences
suivantes :

- Dévaluation de ma maison
- Dévaluation de mes terrains agricoles se situant
en limite du survol
- Bruit incessant et lancinant à cause des vents
dominants Ouest et Sud. Ouest
- Destruction des paysage (vue sur le Puy de Dôme)
- Destruction de la faune sauvage (oiseaux migrateurs
qui passent au dessus des 2 sites).

D'autre part l'éolienne qui se trouve à La Croix Vol
est à proximité d'une nappe phréatique ; le sol
est sablonneux est conducteur des courants de fait,
ce qui est dangereuse pour les personnes et les
animaux qui sont très réceptifs.

Ne serait-il pas utile de faire faire une
étude sérieuse par un géologue ?

Pour le site "des cotés" le ruisseau "des Rieux"
passe en contrebas et les milans survolent
fréquemment le site.

